

conséquent, elle n'absorbera que les aliments dissous et mélangés au sol. Toutefois certains engrais semés avec la graine, par exemple, le superphosphate de chaux animalisé des Anglais, agissent comme protecteurs contre les insectes, particulièrement dans la culture des turneps.

Une méthode bien supérieure est celle des engrais répandus en couverture. Dès la fin d'avril ou les premiers jours de mai, on peut répandre sur les jeunes blés d'automne le guano, les tourteaux pulvérisés, la fiente de pigeon, l'engrais de sang ou de poisson, le nitrate de soude, la poudrette, les tourillons des brasseries, les composts les plus riches, l'engrais de ferme lui-même. Il n'y a pas de meilleur moyen, surtout dans les sols légers, pour rétablir une récolte qui a souffert de l'hiver ou qui n'a pas reçu avant les semailles une fumure suffisante.

ESSAI DES FACULTES GERMINATIVES DES SEMENCES.

Il est très-important pour le cultivateur de pouvoir s'assurer des facultés germinatives des graines anciennes qu'il possède et des graines qu'il achète. Le moyen le plus simple à employer à cet effet est celui qu'a conseillé Mathieu de Dombasle. Il consiste à garnir le fond d'une soucoupe de deux morceaux de drap humectés à l'avance et placer l'un sur l'autre. On répand par dessus quelques grains de la semence à essayer, en ayant soin qu'ils ne soient pas en contact les uns avec les autres, et on recouvre avec un troisième morceau de drap également humecté. On met la soucoupe dans un endroit modérément chauffé, près d'une cheminée ou d'un poêle, et on verse seulement de temps à autre un peu d'eau sur le morceau de drap supérieur, de manière à entretenir une humidité suffisante, sans que les graines soient baignées dans l'eau; ce que l'on obtient en maintenant la soucoupe légèrement inclinée pour faire écouler l'eau en excès.

En soulevant, chaque jour, le morceau de drap supérieur, on suit les progrès de la germination; les bonnes graines poussent leurs germes en dehors, les mauvaises se recouvrent de moisissures. Dès le troisième jour, les graines nouvelles de trèfle, de luzerne, de laitue, montrent leurs germes, mais d'autres exigent plus de temps.

Quand on a une semence dont une partie possède incomplètement les facultés germinatives, il faut augmenter proportionnellement les quantités à employer.

ENTRETIEN ET CREATION DES PRAIRIES.

On sème le mélange des grains qui doivent fournir l'herbe d'un pré, quelquefois à terre nue, plus souvent avec une avoine ou une orge; tantôt immédiatement après qu'on a enterré ces céréales par un hersage, tantôt au moment d'en opérer le hersage.

Il faut que la terre destinée à former un pré nouveau soit préalablement nettoyée par une jachère rigoureuse, et encore mieux par une succession de cultures sarclées, comme, par exemple, des carottes après des pommes de terre ou des betteraves. Le sol doit avoir en outre été amené à un état convenable de fécondité par des fumures successives. Toutes ces conditions sont recommandées plus particulièrement pour les prés qui ne devront pas se trouver dans le cas d'être arrosés. Ces prés non irriguables ne devront être établis que dans les sols frais et même humides, qui sont d'autant plus propres à être convertis en prairies, qu'ils sont plus rebelles à la culture et qu'ils s'enherbent plus facilement. Quant aux prés qui devront être soumis à l'irrigation, non-seulement les sables silicieux et calcaires leur conviennent mieux que les argiles fraîches, mais encore ils peuvent se passer des préparations minutieuses que nous recommandons au commencement de ce paragraphe.

Lorsqu'on se sert pour l'ensemencement d'un pré des balayures des greniers à foin ou des mélanges ramassés auprès des meules, mélanges que l'on décore du nom de graine de foin ou de graine de pré.

Il est impossible de conseiller de ne pas employer ces mélanges naturels, que tous les fermiers ont plus ou moins en abondance; toutefois on ne saurait trop recommander de ne pas s'en tenir là, et d'y joindre, suivant la nature du terrain, des graines de fromental (*Avena clatior*), de dactyle (*Dactylis glomerata*), de féole (*Phleum pratense*), de houque (*Holcus lanatus* et *mollis*), de ray-grass anglais et d'Italie (*Lolium perenne* et *italicum*), de vulpin (*Alopecurus*), de divers paturins (*Poa*), de flouve (*Antoxanthum*), et des légumineuses cultivées dans nos prairies artificielles: luzerne, lupuline, trèfle blanc et rouge, et sainfoin. On peut se régler sur ce qu'il faudrait de chacune de ces graines en consultant la liste qui donne les quantités nécessaires pour ensemer un hectare d'une seule espèce, et sans aucune adjonction de balayures de greniers à foin.

Quel que soit le mélange adopté par le cultivateur, il doit égaliser par des hersages